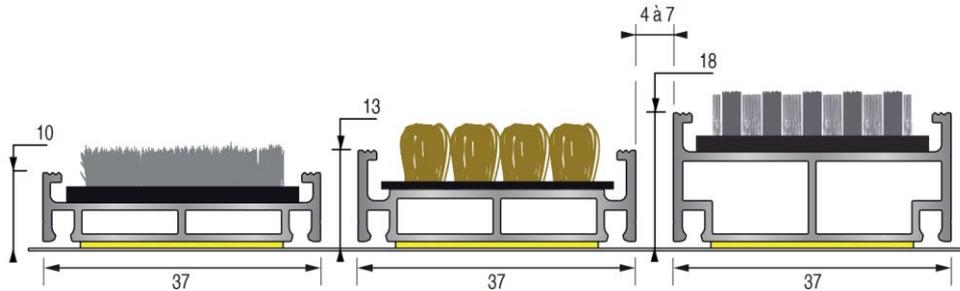


FT585 –Tapis d'accueil ARAVIS ULTRA**Descriptif**

Tapis d'accueil enroulable composé de profilés en aluminium, collés sur une natte en PET et garnis d'un insert textile grattant et/ou séchant.

Sa structure fermée permet de retenir les salissures entre les lattes en aluminium.

Écartement entre les lattes : 4 à 7 mm.

La structure de ses profilés lui permet de résister à des charges lourdes et lui assure une excellente stabilité dimensionnelle.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Trafic intense, de type commercial : piétons, chariots de supermarché (type Caddie[®]), transpalettes électriques, chariots élévateurs (dans les limites de 2 tonnes et de 240 N/cm²).

Tapis à poser sur un sol fini ou à encastrer dans une fosse.

La planéité du support doit respecter les préconisations données dans l'article 6.2.1 du DTU 26.2 P1-1 (avril 2008 – Travaux de bâtiment – Chapes et dalles à base de liants hydrauliques – Partie 1-1 : cahier des clauses techniques types) pour les supports de type I soit : tolérance de planéité de 5 mm sous une règle de 2 m et de 1 mm sous un réglet de 0,20 m.

Matières

- Lattes : Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) brut
- Natte : PET (polyéthylène)
- Adhésif : Profil Tape M (double face haute performance)
- Insert Reps : Revêtement textile bouclé 100% polypropylène
- Insert Soft : Revêtement textile velours 100% polyamide Econyl[®]
- Insert Grattant-Séchant : Revêtement textile velours 100% polyamide

Aide à la commande

Voir FT n°548 (si tapis à 4 cotés) ou n°549 (si tapis à forme complexe)

Références

Modèle	Hauteur (rail + natte)	Insert	Hauteur totale	Poids approx. au m ²	Référence
ARAVIS ULTRA 10	10 mm	Soft	13 mm	12 kg	09 62 060
		Reps	14 mm	10 kg	09 62 020
		Grattant-Séchant	13 mm	9 kg	09 62 050
ARAVIS ULTRA 13	13 mm	Soft	16 mm	13 kg	09 63 060
		Reps	17 mm	11 kg	09 63 020
		Grattant-Séchant	16 mm	10 kg	09 63 050
ARAVIS ULTRA 18	18 mm	Soft	21 mm	15 kg	09 64 060
		Reps	22 mm	13 kg	09 64 020
		Grattant-Séchant	21 mm	12 kg	09 64 050

Conformité aux articles 2 et 9 de l'arrête du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité (...)

Du fait de sa structure en aluminium, le tapis est non meuble et ne gêne pas la progression d'un fauteuil roulant.

Les différents inserts le rendent non glissant.

La fente entre les rails mesure entre 4 et 7 mm, soit inférieure aux 20 mm maximums demandés par l'arrêté.

Les tapis dont la hauteur dépasse 20 mm (ARAVIS ULTRA 18) devront obligatoirement être insérés dans une fosse ou être équipés sur leur périphérie d'une rampe.

Entretien

Voir FT n°194.

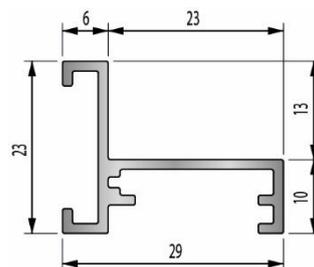
Options

Cadre de fosse à sceller 13 mm :

- Pour ARAVIS ULTRA 13, JF 13 et CA 13
- Longueur : 3,00 m
- En aluminium brut
- Réf. 09 54 450

Existe aussi en kit (non monté) comprenant :

- 4 profilés recoupés à l'onglet aux dimensions du tapis
- 4 équerres
- 3 pattes de scellement au mètre
- Réf. du kit : 09 04 000

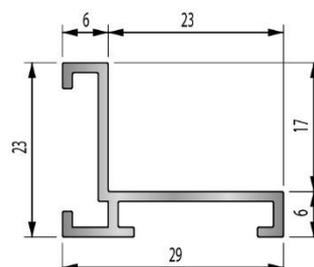


Cadre de fosse à sceller 17/23 mm :

- Pour ARAVIS ULTRA 18, JF 17 et 22 et CA 17 et 22
- Longueur : 3,00 m
- En aluminium anodisé naturel
- Réf. 09 30 450

Existe aussi en kit (non monté) comprenant :

- 4 profilés recoupés à l'onglet aux dimensions du tapis
- 4 équerres
- 3 pattes de scellement au mètre
- Réf. du kit : 09 05 000



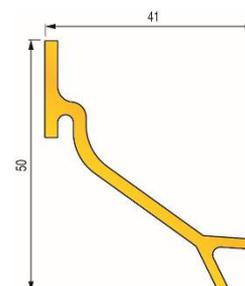
Équerre pour cadres 13 et 17/23 :

- En acier
- Boîte de 20 pièces
- Réf. 09 91 000



Patte de scellement pour cadres 13 et 17/23 :

- En laiton brut
- Boîte de 40 pièces
- Réf. 09 90 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03